

## Questions orales

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

## LE PLAN DESTINÉ À FAIRE ACCEPTER L'AUGMENTATION DES TARIFS

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président ma question s'adresse au ministre des Postes. Dans son plan de relations publiques, la direction de la Société canadienne des postes explique aux directeurs divisionnaires comment manipuler les Canadiens pour leur faire accepter l'augmentation des tarifs postaux et les compressions pratiquées dans le service postal. Comment le ministre peut-il lui permettre de manipuler les Canadiens au lieu de livrer le courrier dans les nouvelles maisons, de mieux les servir et d'abaisser ses tarifs?

[Français]

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, lors de l'exécution de son mandat, la Commission Marchment a consulté l'ensemble des Canadiens pour connaître leurs préoccupations au sujet du service postal. Depuis ce temps, les préoccupations de ces Canadiens ont fait l'objet d'examen au niveau de la Société canadienne des Postes. Nous avons reçu les recommandations de la Société, nous les étudions et nous ferons connaître les décisions en temps et lieu.

## ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Quel est le coût de ce plan de relations publiques à la Société canadienne des Postes? Pourquoi avons-nous des ressources humaines et matérielles pour faire de la publicité, mais que nous n'en n'avons pas pour faire la livraison du courrier à domicile à de nouvelles résidences?

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je pense que les Canadiens ont manifesté leur souci d'avoir un meilleur service et une meilleure administration au niveau de la Société canadienne des Postes et, depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, je peux dire à l'honorable député que le déficit de la Société a été réduit considérablement, que la productivité a été augmentée, et que le taux d'absentéisme a également été réduit.

Monsieur le Président, voilà des signes d'une meilleure administration.

[Traduction]

## LA JUSTIFICATION DE LA HAUSSE ÉVENTUELLE DES TARIFS

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Postes. Comment justifiera-t-il, aux yeux des Canadiens, une nouvelle hausse des tarifs postaux alors que des mesures viennent d'être prises pour réduire la livraison du courrier à domicile et pour enlever des boîtes postales des trottoirs, une source supplémentaire d'inconvénients pour ceux qui vont poster leur courrier? Comment justifier une autre hausse des tarifs alors qu'il continue de réduire le service postal?

[Français]

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, j'aimerais simplement rappeler à mon collègue qu'il n'est absolument pas question de

réduction de service postal; tout au plus, je pense que j'ai mentionné que, actuellement, la Société a élaboré un plan d'administration. Ce plan a été soumis au gouvernement, il l'a pris en considération et nous rendrons publique notre décision en temps opportun.

## L'AUGMENTATION DES TARIFS POSTAUX—L'OPINION DES GENS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, je veux savoir du ministre ceci: Quand va-t-il annoncer son augmentation des prix pour les timbres, et quand les gens vont lui soumettre leurs appels, est-ce qu'il va écouter les gens ordinaires exprimer leurs opinions, savoir que ce n'est pas le temps pour augmenter le prix des timbres, ou est-ce qu'il va simplement donner son aval aveugle en ce qui a trait aux Postes?

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale et de Postes Canada):** Monsieur le Président, je veux brièvement rappeler à mon collègue que la Commission Marchment avait la responsabilité de s'intéresser aux préoccupations des Canadiens relativement au service postal. C'est ce qu'elle a fait: elle a soumis des recommandations à la Société canadienne des Postes et au gouvernement qui seront prises en considération.

\* \* \*

[Traduction]

## LA DÉFENSE NATIONALE

## LE PROGRAMME DE LA FRÉGATE CANADIENNE DE PATROUILLE

**M. Bob Hicks (Scarborough-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Elle porte sur le programme de la frégate canadienne de patrouille. Nous savons tous que ce programme a subi des retards malencontreux à cause de problèmes concernant l'acier. D'après des articles récents, d'autres retards sont à prévoir. Ce programme souffrira-t-il de nouveaux retards, et dans l'affirmative, pour quoi?

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale):** Même si, dans son édition du 24 octobre, le *Halifax Chronicle Herald* prétend que le programme de la frégate canadienne de patrouille pourrait souffrir de nouveaux retards, le président de *Saint John Shipbuilding Limited* nous confirme que les travaux se déroulent conformément au calendrier.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ DE FINLANDE

**M. le Président:** Je voudrais attirer l'attention des députés sur la présence dans notre tribune de l'honorable Matti Puhakka, ministre des Affaires sociales et de la Santé de Finlande.

Des voix: Bravo!